



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 21 JUILLET, 1846.

DU PRESENT ET DE L'AVENIR DU CANADA.

L'avant dernier numéro du Courrier des Etats-Unis contient, sous le titre ci-dessus, un très remarquable article. L'auteur écrit sur l'avenir de notre pays des paroles nobles et éloquantes que nous croyons devoir reproduire. La civilisation, a dit M. de Châteaubriand, est une suite de transformations successives. S'il en est ainsi, nous pouvons dire que la civilisation marche aujourd'hui à pas de géants dans le monde entier; car jamais les transformations et les révolutions ne se sont succédées avec une telle rapidité. La grande révolution causée dans le système colonial, par la réforme fiscale de sir Robert Peel, ne pouvait échapper au coup d'œil d'aigle du savant et habile rédacteur du Courrier des Etats-Unis. La dépêche de M. Gladstone, en réponse aux représentations de notre législature, a été le texte de l'article en question. L'écrivain fait d'abord ressortir l'absurdité du dernier paragraphe de ce document, dans lequel l'ex-secrétaire colonial exprime l'espoir chimérique que l'Union de l'Angleterre et du Canada aura encore une longue durée, quand tous les liens matériels et les intérêts réciproques auront cessé d'exister. M. Gladstone lui-même changera peut-être d'opinion, quand il aura parcouru les journaux canadiens publiés dans le dernier mois écoulé. Le Courrier fait un tableau sombre, mais malheureusement trop vrai, du système colonial, sous lequel le pauvre Canada n'a fait que végéter, et à côté de ce sombre tableau il fait voir les immenses ressources de notre pays, nos grands lacs, nos rivières, et nos plaines fertiles; puis vient la comparaison de notre état actuel, avec le grand peuple qui nous avoisine, grandissant tous les jours, à l'ombre de ses admirables institutions, et au grand air de la liberté. Le Courrier aborde ensuite le vrai point de la question, la cessation de la protection coloniale et ses conséquences fatales, pour notre production et notre commerce et surtout le paiement de nos dettes. Il cite à ce sujet l'opinion publique du pays, sans distinction de partis, et dans lequel on demande les quatre concessions suivantes: 1o. Remettre au Canada l'intérêt de sa dette, c'est-à-dire payer cet intérêt pour lui. 2o. Lui permettre d'acheter et de vendre où il lui conviendra le mieux. 3o. Enlever tous les impôts établis sur les produits venant du Canada! 4o. Ouvrir ses rivières au commerce de toutes les nations. Sur ces faits le Courrier commente ainsi: C'est demander l'indépendance de fait de la colonie sous le rapport commercial. L'Angleterre ne se décidera pas à de pareilles concessions. De son côté, le Canada ne paiera pas parce qu'il ne pourra pas payer; on verra poindre dans ce pays le système des républiques dont l'invention appartient aux Etats-Unis, ou au moins à quelques-uns de ces Etats, et cette république sera d'autant plus enviable de la part du Bas-Canada, que la plus grande partie de ces empires n'a été contractée ni par lui, ni pour lui, mais pour le conjoint britannique qu'on lui a fait épouser, non-seulement sans dot, comme s'en émerveillait Harpagon, mais avec d'énormes dettes. La banqueroute une fois arrivée, débiteurs et créanciers seront également mécontents l'un de l'autre, et la colonie restera unie à la métropole comme le boulet reste au pied du forger, jusqu'au jour où la liberté vient en rompre la chaîne. La liberté! ce fruit, détaché de l'arbre amer de l'expérience, qui, par une exception aux règles générales de la nature, munit non point au soleil du bien-être, mais à l'ombre de l'oppression et du vent de l'adversité. Sa maturité est appelée à faire des progrès rapides au Canada. Partout, en effet, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, les révolutions ont été précipitées vers leur dénouement par des maux financiers plutôt encore que par des maux politiques; c'est que les intérêts matériels sont plus tangibles, plus facilement exaspérés que les intérêts moraux dans cette pauvre espèce humaine. Le peuple comprend plus facilement une question de pain qu'une question de principes, et l'indépendance de l'Union américaine ne serait peut-être advenue qu'un demi-siècle plus tard, si, à cette grande lutte de la dignité humaine, ne s'étaient trouvées mêlées une question de timbre et une question de thé.

La somme de griefs matériels que la réforme fiscale de sir Robert Peel doit inévitablement ajouter à celle des griefs moraux, déjà si nombreux, du Canada, coïncide fatalement, disons-le, avec l'affaiblissement que vient d'éprouver le prestige de la puissance anglaise dans sa lutte avec les Etats-Unis. Le traité de l'Orégon a vivement blessé l'orgueil des Anglo-Canadiens. Ils attendaient et avaient prêté tout autre chose, et le profond dépit de l'appointement amir, causé par les concessions inattendues de l'Angleterre, nous était révélée, ces jours derniers, par un journal des plus modérés, le Canadien qui, pour réfuter les bruits d'intervention de l'Angleterre en faveur du Mexique, disait laconiquement, si notre mémoire nous sert bien: "Ce n'est pas après avoir abandonné, par amour de la paix, un terrain qu'elle occupe, que la Grande-Bretagne ira faire la guerre pour un pays étranger." Mais ce que les Trois Royaumes perdent en considération, aux yeux de leur colonie du Nord de l'Amérique, une autre puissance le gagne, et un nouveau poids semble ainsi jeté par la providence dans le plateau qui fait pencher irrésistiblement le Canada du côté de l'Union, au moment même où est allégué et affaibli celui dans lequel se trouvent les raisons de la domination britannique. C'est là une coïncidence fatale, nous le répétons,

et qui doit accélérer le mouvement qui fait graviter les provinces anglaises de l'Amérique du Nord vers l'orbite qui parcourt avec un si grand éclat la constellation des vingt-sept Etats américains. La tendance des uns vers les autres est une de ces lois d'attraction dont les effets ne sont pas moins mathématiques et inévitables dans le monde moral que dans le monde physique. Quand leur conjonction aura-t-elle lieu? L'avenir seul le sait. Mais leur convergence est un de ces faits écrits dans le livre du destin que des aveugles seuls ne sauraient pas lire dans les événements qui servent de préface à ce livre ouvert aux yeux de tous. Il est dans le Canada des hommes qui font d'autres rêves, nous le savons. Les uns, dans le cœur desquels la religion du passé a gardé tout son empire, invoquent parfois dans leurs prières la grande et sainte image de la France. D'autres, conservant un reste d'antipathie patriotique et religieuse, à l'endroit de la race yankee, avec laquelle on si long-temps lutté leurs aïeux, songent à une confédération indépendante, formée des deux Canadas, de la Nouvelle-Ecosse et du New-Brunswick. Mais ce n'est là des utopies également impraticables. Une colonie française serait bien plus impossible encore qu'une colonie anglaise à côté de l'Union, et entre le Canada et sa vieille, sa véritable mère-patrie, il ne peut plus y avoir que des rapports de sympathie, d'affinités tirés de leur triple parenté d'origine, de religion et de langage. Nous le proclamons ainsi, nous, Français, qui nous sommes aussi loin que tous autres, nous le croyons, le culte, nous avons presque dit le fanatisme de la patrie. Une vie indépendante et séparée de l'Union n'est pas moins impossible pour le Canada. Ce serait la lutte du pot de terre contre le pot de fer; ce serait la situation présente moins les quelques avantages inhérents au protectorat de l'Angleterre. Dans une incorporation pure et simple à l'Union, tout est profit, au contraire, car le peuple américain est destiné à devenir, il est, dès à présent, le plus grand peuple du monde; tous les autres ont atteint leur apogée et ne peuvent que descendre; lui seul est appelé à monter et à grandir encore. Nous le disons sans flatterie, car, comme citoyens d'un autre peuple grand aussi, nous ne le disons pas sans regret. Une nationalité pouvant disposer d'elle-même ne saurait donc se mettre sous le régime d'un drapeau dont les plus soient plus vastes et les couleurs plus splendides. Depuis qu'il est devenu une dépendance de l'Empire britannique, le Canada a forcément cherché sa fortune dans l'agriculture. C'était la seule voie qui lui fut ouverte, mais nous la croyons fautive, parce qu'un pays où la terre est couverte de neiges et où l'agriculture pendant huit mois de l'année, ne peut entrer en lutte avec les climats plus tempérés et les terres plus fécondes qui l'environnent. L'avenir du Canada est dans certaines branches de l'industrie manufacturière qui a déjà jeté de profondes racines dans le Nord et l'Est de l'Union. Le prix de la main d'œuvre y serait moins élevé que dans le Connecticut et le Massachusetts; il pourrait donc suivre ceux-ci dans la carrière où ils sont entrés et qui les mènera à une fortune rapide dont ils n'ont encore jeté que les premiers fondements. Enfin, par son annexion à la Confédération américaine, le Canada ajoutait un grand poids à l'élément catholique et français dans cette Confédération; cet élément, s'étendant de Québec à St-Louis du Missouri et de St-Louis à la Nouvelle-Orléans, formerait une ceinture dont l'un des anneaux formerait au St-Laurent et l'autre finirait à l'embouchure du Mississippi. En s'incorporant à leur tour à ce grand faisceau, les provinces détachées du Mexique agrandiraient le cercle de cette fraternité canadienne-louisianaise, et lui donneraient par la suite une influence prépondérante dans la grande famille de l'Union. C'est là une perspective qui, nous le croyons, vaut bien, pour le patriote canadien le plus audacieux, l'honneur d'être le sujet colonial, c'est-à-dire taillable et cèvevable à merci, de Sa Majesté britannique, si Gracieuse qu'elle puisse être.

Nouvelles d'Europe. Arrivée de la Malle du 4 Juin.

La MALLE ANGLAISE apportée par le Cambria est arrivée à Montréal hier, lundi, à 6 heures du matin. Les nouvelles ne peuvent être plus intéressantes. Nos lecteurs trouveront plus bas tous les détails de l'élection du nouveau pape S. S. Pie IX. La chambre des lords en Angleterre a passé la 3e lecture du bill sur les céréales, sans division dans la soirée du 25 juin, et dans la matinée suivante, la chambre des communes a rejeté le bill de coercition contre l'Irlande par une majorité de 73 contre le ministère. La démission la plus complète régnait dans les rangs des conservateurs. Presque tous les membres Protectionnistes ont saisi l'occasion, que leur offrait le bill de coercition, comme un moyen de se venger de la démission de Sir Robert Peel, de leur cause, et leur chef Lord George Bentinck s'est trouvé tout en cette occasion avec lord John Russell, les radicaux whigs et les républicains irlandais. L'opinion, en Angleterre, est encore plus vivement émue du vote du bill des céréales que de la retraite de M. Peel. La chambre des communes a accueilli l'annonce du rejet du coercition-bill au milieu d'un profond silence. Son parti était pris. La presse anglaise, de son côté, est unanime pour célébrer les louanges du ministre qui a obtenu la réforme des com-laws; mais elle ne manifeste pas un grand regret de sa chute, ni une grande inquiétude pour l'avenir. Enfin les fonds publics n'ont pas éprouvé, jusqu'à la date du 26 juin, le contre-coup de la crise ministérielle. Evidemment tous les esprits étaient préparés à l'événement de la séance du 25 juin, et l'on n'a pu être surpris, à Londres, que du chiffre considérable de la majorité qui s'est prononcée contre le ministère. Chose remarquable et qui peut être la confusion que la nouvelle lui sur le bûc jetée dans les partis, c'est de voir le ministère conservateur tomber au milieu d'un concert d'éloges que troublent seuls les cris de vengeance de ses anciens amis; c'est de voir aussi dans les feuilles libérales d'Angleterre les noms de Peel, de Colclen, de Fright et de Wilson. Le Daily-News, qui se distingue par les honneurs dont il entoure la chute de sir Robert Peel, demande que son nom et ceux des hommes de Manchester soient confondus dans le souvenir de la postérité. Immédiatement après le vote sur le bill de coercition les ministres se sont entendus pour se réunir en conseil de cabinet. Le lendemain, sir Robert Peel est parti pour Osborne-House, dans l'intention de remettre à la reine sa démission et celle de ses collègues. Aujourd'hui les plus grands périls sont passés. Les formes les plus importantes ont été arrachées aux portes par un chef de leur propre parti. Lord

John Russell aura cependant à résoudre immédiatement deux questions: celle du tarif des sucres et celle de l'Irlande; il y a lieu d'espérer qu'il parviendra à surmonter les difficultés qu'elles présentent. Sir Robert Peel a rendu moins pénible la tâche de son successeur en semant la division au sein du parti conservateur. Les deux fractions de ce parti ont bien des ressentiments à faire taire avant de se réunir de nouveau. Ils n'ont plus de chefs. Lord Bentinck a perdu la confiance des siens. Le duc de Richmond a été ridiculisé. On dit que Sir Robert Peel va se rendre sur le continent, et d'ailleurs il n'emploiera certainement pas, dès le principe, son influence pour entraver la marche de ses successeurs. L'avènement des whigs ne sera donc probablement pas troublé, au moins jusqu'au terme de la session qui sera sans doute abrégée. Les partis auront ensuite six mois pour se reconnaître. En attendant, on sait déjà quelles sont les idées de lord John Russell sur la loi des sucres. Elles répondent à un vœu général; elle sont libérales, et, sur ce terrain, les protectionnistes sont loin d'être aussi redoutables que sur le bill des céréales. Le Morning-Chronicle s'est hâté d'expliquer les vues des whigs sur la question irlandaise. Nous citons ses paroles: "L'imposante majorité qui, par son vote de jeudi, a renversé l'administration de sir Robert Peel, n'a entravé aucune mesure de réforme. Elle a, au contraire, ouvert une nouvelle ère pour l'Irlande, et d'autres mesures seront prises pour mettre un terme aux troubles. C'est la première fois qu'un parlement anglais rejette un bill de coercition pour l'Irlande: un pareil événement ne peut manquer de produire une profonde impression sur l'esprit des Irlandais. Il équivaut, en effet, à une déclaration solennelle que le parlement ne veut plus se contenter de prendre des mesures pour réprimer momentanément les crimes qui affligent ce pays, mais qu'il veut s'en prendre aux causes mêmes qui amènent ces crimes. Ce qu'il y a de plus urgent dans ce moment, c'est de prendre des mesures efficaces pour remédier aux maux de l'Irlande. La prochaine formation d'un ministère qui a pour principe qu'il vaut mieux attaquer le mal par des réformes sociales que par des expédients de coercition, sera attendue avec espoir et confiance par la grande majorité des hommes intelligents de la Grande-Bretagne et de l'Irlande." Quelle que soit, au reste, l'issue de la crise ministérielle, il est un fait évident, c'est que le gouvernement anglais sera désormais forcément entraîné dans la voie libérale. Le temps de la conservation en Angleterre est passé. La vent souffle au progrès. Lundi le 29 juin, sir Robert Peel a donné dans la chambre des Communes, sur sa démission, les explications d'usage. Son magnifique discours a fait une profonde impression. Nous le donnerons plus tard. Sir Robert Peel mentionna comme un des derniers actes de son administration, l'arrangement final de la question de l'Irlande, qui produit en Europe une satisfaction générale. Avant le départ du steamer le 4, on annonçait à Londres la formation d'un nouveau cabinet. Voici la liste des noms, qui le composent d'après le Times de Londres: Lord Chancelier, Lord Crutchenham, Président du Conseil, Marquis de Lansdowne, Lord du sceau privé, Comte de Minto, Ministre de l'Intérieur, Sir George Grey, Ministre des affaires étrangères, Vicomte Palmerston, Comte Grey, Bureau colonial, Lord John Russell, Premier lord de la trésorerie, M. Charles Wood, Chancelier de l'échiquier, Chancelier du duché de Lancaster, M. Macaulay, Paye-maître général, M. Macaulay, Bois et forêts, Vicomte Morley, Mal-re de poste général, Marquis de Clarendon, Bureau du commerce, Comte de Clarendon, Bureau du trésor, Sir John Lubbock, Secrétaire en chef de l'Irlande, M. Labouchère, Amiral, Comte d'Auckland. Les suivants ne font pas partie du cabinet: Lord lieutenant de l'Irlande, Comte de Resborough, Commandant en chef, Duc de Wellington, Maître général de l'ordonnance, Marquis d'Anglesey.

ELECTION DU PAPE, S. S. PIE IX. JOURNAL DES DEBATS.

Le paquebot français l'Eurotas, expédié par notre ambassadeur près la cour de Rome le 15 juin au soir de Civita-Vecchia, est arrivé le 20 au matin dans le port de Marseille, ayant à son bord M. de Latour-Maubourg, chargé par M. Rossi de porter au Roi la nouvelle d'élevation au trône pontifical du cardinal Mastai sous le titre de Pie IX. Le conclave a été fermé et célébré le dimanche 14 au soir. Cinquante et un cardinaux, appartenant tous aux diverses églises de l'Italie, étaient présents; aucun des cardinaux étrangers n'a pu arriver assez tôt pour se joindre à ses collègues. Cinq cardinaux étaient désignés par l'opinion publique comme ayant le plus de chances pour être appelés au Saint-Siège: c'étaient les cardinaux Gizzi, Mastai, Falconieri, Soglia et castagnone. Dans la matinée du 16, le bruit se répandit que le cardinal Gizzi qui, ainsi que le cardinal Mastai est considéré généralement comme un ami du progrès et des sages réformes, avait été nommé Pape. L'opinion publique s'était montrée très satisfaite de ce choix; cependant ce n'est que le soir dans la même journée, au bout de quarante-huit heures, que le nouveau Pape a été élu. Le conclave n'a été ouvert que le lendemain 17 au matin, et un des cardinaux a annoncé solennellement à une immense population réunie sur la place la décision du conclave et la nomination du cardinal Mastai. Cette nouvelle a été accueillie par le peuple romain avec la plus grande joie. Pie IX est un esprit conciliant et un caractère ferme. Il est dit-on, résolu à s'occuper immédiatement des améliorations dans l'administration des Etats, que l'on réclamait si vivement de son prédécesseur. Il est hors de doute que l'agitation qui commençait à se manifester dans les Etats romains, et la situation de l'Eglise en Espagne et en Portugal, ont beaucoup influé sur la prompte décision des cardinaux; et l'on ne saurait trop se féliciter de l'esprit de sagesse et de concorde qui les a si bien inspirés en cette solennelle occasion. L'élection du Pape est aussitôt suivie de son intronisation. Le nouveau Pape, revêtu de ses habits pontificaux, assis sur un fauteuil au bout d'une galerie du Quirinal, recueilli les premiers hommages du public, et donna sa bénédiction à tous ceux qui se présentent. Aussi, dans la journée du 17, une foule nombreuse de grands dignitaires, des agnations diplomatiques de toutes les puissances, des personnes de toutes les conditions, de tous les rangs de la société, se sont présentés, devant le Souverain Pontife. Notre ambassadeur, M. Rossi, se trouvait dans la foule, précédé par plusieurs personnes. Sa Sainteté, au moment de donner sa bénédiction, s'est arrêtée, et a demandé où était l'ambassadeur français. M. Rossi s'est fait alors jour, et s'est

approché du Saint-Père. Sa Sainteté lui a serré affectueusement les mains, et avec une visible émotion, lui a adressé les paroles les plus bienveillantes et les plus sympathiques pour la France et pour le Roi des Français. Cette réception du représentant de la France de Juillet par le nouveau Pape, dans une circonstance si solennelle, a produit une vive sensation, et était le sujet de toutes les conversations dans le monde politique à Rome. BIOGRAPHIE. LE PAPE PIE IX. Voici sur le pape nouvellement élu par le sacré collège quelques détails qui ont tout l'intérêt de l'actualité: "Jean-Marie Mastai Ferretti, né à Sinigaglia, dans la marche d'Ancone, le 3 mai 1792, d'une famille noble, se trouvait à Rome vers l'âge de vingt ans, lorsque, atteint d'une maladie grave, il implora le secours de la sainte Vierge, et, croyant lui devoir sa guérison, se voua, par reconnaissance, à l'état ecclésiastique. "Ordonné prêtre, il prit la direction de l'hospice Tata Giovanni: on nomme ainsi une maison fondée pour faire vivre et élever chrétiennement de petits et pauvres orphelins, par un vieillard, chrétien, maçon de son intérieur dénué de toutes ressources, mais riche des trésors de la charité. Le jeune prêtre touché de son dévouement, lui associa le sien; il consacra son temps, son travail, son argent tout ce qu'il avait, à cette œuvre de pitié et de miséricorde. Le nouveau pape a fait son apprentissage auprès des ouvriers, des pauvres et des orphelins. "Il le continua par l'apostolat sous le pontificat de Pie VII, Mgr Muzi, aujourd'hui évêque de Cîte di Castello, étant envoyé vicaire apostolique au Chili. L'abbé Mastai Ferretti le suivit en qualité d'auditeur (conseiller ou théologien). Des différends survenus entre le vicaire apostolique et les gouvernants du Chili l'obligèrent bientôt à quitter ce pays. A son retour, le grand pape Léon XII le nomma prêtre, et puis président du grand hospice de Saint-Michel. On sait que cet établissement est le plus considérable de Rome, et que le prêtre en a la direction active. "En 1827, Léon XII le donna pour premier pasteur à Spolète, sa patrie, qu'il avait érigée en archevêché. Il occupa ce siège jusqu'en 1832. Le 17 décembre de cette année-là, Grégoire XVI le transféra à l'évêché d'Imola. En Italie, on voit souvent des translations de ce genre, d'un archevêché à un évêché, et le prêtre prend alors le titre d'archevêque-évêque. L'évêché d'Imola était un poste important et qui demandait un homme de choix, un caractère aussi ferme que sage. L'évêque remplit les espérances de Grégoire XVI, et il avait conquis la vénération et l'amour de tout son diocèse. "Réservé in petto dans le consistoire du 23 décembre 1839, et proclamé le 14 décembre 1840, il était cardinal du titre des saints Pierre et Marcelin. Sa réputation de piété était grande dans tous les Etats de l'Eglise, et à Rome, le peuple, en le voyant passer, disait: Voilà le successeur de Grégoire XVI. "CULTURE CATHOLIQUE.—Le testament du pape contient les dispositions suivantes: La fortune en argent comptant, qui s'élève à 200,000 florins (400,000 fr.), devra être augmentée par la vente de tous les objets précieux et dons que S. S. a reçus de princes et de rois durant son pontificat. Sur la somme totale on acquittera d'abord les legs faits aux fondations pieuses; le reste servira à acquitter les legs faits à des particuliers, et sera donné aux parents du pape, à la condition expresse de ne pas attaquer le testament et de ne pas venir résider à Rome. Le pape désire être inhumé sur le mont Célien, dans l'église San-Gregorio, dès que la mautole qui doit être élevée à cet effet sera achevée. "On lit dans un journal: "Le nouveau pape, Jean-Marie Mastai-Ferretti, s'était à ce que l'on nous assure, épris, dès l'âge de vingt ans, d'une jeune personne d'une grande beauté. Trahi dans ses amours, trompé dans ses plus chères illusions, il abandonna le monde et se voua à l'état ecclésiastique. Rempli d'un grand fervent de religion, il passa en Amérique, dont les missions lui fournirent un vaste champ de prédication."

LE CHOLÉRA ASIATIQUE.

Le choléra est un voyageur incessant, comme le juif errant. Dans sa marche en apparence irrégulière et qu'on n'a pas assez étudiée, il suit particulièrement les rivages de la mer et le cours des fleuves comme les chemins de fer. Il préfère les vallées aux plateaux. Son invasion a une large détermination. Il occupe une contrée comme une armée conquérante et, quand il l'a ravagée, il s'avance vers une autre. On pourrait faire des bulletins du choléra comme on faisait ceux de la grande armée sous l'empire. On pourrait raconter combien de milliers d'hommes il a atteints, combien de tubs, quelles capitales il a envahies, quelles provinces il a soulevées. On a des nouvelles de ce terrible voyageur qui en est, selon tout apparence, à son second tour du monde et vient de remettre le pied en Europe. Voici ce qu'on raconte: "On a déjà annoncé que le choléra a reparu dans plusieurs provinces de la Perse, où il fait de grands ravages dans toutes les principales villes. L'épidémie s'est répandue depuis Bockhara jusqu'à Hérat et Meshio, puis elle a pris la direction du sud de la mer Caspienne jusqu'à Teheran et à Ispahan. Les nouvelles récentes d'Odessa portent qu'elle a traversé le territoire russe et a paru à Tiflis, se dirigeant vers le nord vers la mer Caspienne et la mer Noire. D'un autre côté, le choléra s'est déclaré tout à coup à Orembourg, dans les mines des monts Oural; il a traversé le Volga et a fait son apparition en Europe à Casan, à peu près de 2,000 kilomètres de St-Petersbourg. "Si les détails qu'on a reçus sont exacts, la maladie a suivi une direction fort irrégulière. Elle s'est avancée de l'ouest au nord, et elle ne paraît pas avoir suivi les bords des fleuves comme à l'époque de la grande irruption de 1828 à 1832. Le choléra, qui a fait tant de ravages en France en 1832, avait ravagé la Perse pendant sept ans, de 1823 à 1830. Sa première apparition date de 1823 à Orembourg, et elle était restée aux environs de cette ville pendant cinq ans. Elle reparut à Orembourg en 1829, et lors de cette seconde irruption, ses ravages furent si grands que plus du dixième de la population fut attaqué et le quart des personnes attaquées fut rapidement emporté. Il se déclara à Saint-Petersbourg en juillet 1831, et en France au mois d'avril 1832. "A Tiflis, où le fléau paraît exercer de nouveaux ravages, sa première apparition avait enlevé les trois quarts des personnes attaquées." "Serons-nous visités de nouveau par ce redoutable ennemi? Rien n'est plus probable. Je me rappelle qu'en 1829 j'étais à un dîner où se trouvaient

tout ancien soldat de la république qu'il est, no connaît que les pièces de cent sous à la l'effigie de Louis XVIII ou de S. M. Louis-Philippe. — Cette nouvelle m'abasourdit, — dit Gonet; je ne sais en vérité comment taxer la conduite de la comtesse. — Il ne s'agit pas ici de manœuvrer obliquement, il faut se remuer. Comment faire pour payer ces 20,000 francs d'ici à quelques jours? la chose est de première nécessité. — Sans doute, dit le notaire en ayant l'air de réfléchir; il faut conjurer un scandale qui l'enporterait sur tous les autres. Le moyen n'est pas facile à trouver. — Et il faut pourtant mettre le doigt dessus, monsieur Gonet; il faut sauver la mémoire de mon brave colonel et l'honneur de ses enfants. Voyons: la comtesse ne pourrait-elle pas emprunter 20,000 fr. sur sa ferme de Bau-séjour, qui dépend du domaine de Mennecey? — Impossible, elle est déjà grevée de 20,000 fr. — Sur les près de la Galottière qui appartiennent en mains propres à mon colonel? — Ils sont également grevés de plus 50,000 fr. — Sur les moulins de la Juine? — Deux sont à vendre et les deux autres sont dans un tel état de dégradation, que l'on ne prêterait pas deux sous dessus. — Madame d'Harleville en a engagé les revenus pour plus de dix ans. — Ah ça! s'écria le grognard, cette femme-la engouffrait la France et la Belgique, c'est une gageure, il n'est pas Dieu possible. — Ne vous le disais-je pas l'autre soir? fit le notaire. — Allons! je vois bien qu'il faut se décider à attaquer la grande redoute, je veux dire le château de Mennecey. — C'est à peu près tout ce qui lui reste et encore bien qu'il soit tout-à-fait libre d'hypothèques, madame d'Harleville n'emprunté, dessus, plus de cent mille francs. C'est sur ses dépendances que je lui ai avancé dernièrement les dix mille francs qui doivent subvenir à l'équipement de monsieur Gontand. — Et combien pourrait-on emprunter encore sur ce gage, par dessus le marché? — Pas plus de vingt mille francs, c'est tout au plus. — Sans courir de chances de perte pour ceux qui bailleraient les fonds? — En aucune manière. — Voyons! écoutez; monsieur Gonet; si vous avez lu le grimoire que je vous ai confié, vous savez que j'ai cinquante bons mille francs pour la dot de Blanche et l'établissement présumé de son frère! — Très certainement, si c'est ainsi que vous voulez employer l'argent du comte d'Harleville... — Eh bien! expliquez-vous franchement, comme si vous aviez été soldat vous-même; le parti du mademoiselle d'Harleville vous convient-il pour votre fils? — A ces conditions là et avec la dot que vous avez entre les mains, l'alliance me paraît sortable. — Alors, sans barguiner d'avantage, allons, vous et moi, dès ce soir faire auprès de la comtesse la demande de sa fille. Elle n'aura pas, je l'espère, le front de nous repousser avec perte. Vous lui confiez en douceur la situation véritable de ses affaires, dont elle ne prend pas plus de soucis que le roi des Marocains; moi, je lui raconterai l'affaire de Golgorowski et de Courtois, il n'y a plus de ménagements à garder avec une femme de ce calibre-là, il faut qu'elle capitule à destruction. Le grognard avait prononcé cette philippique avec une chaleur fébrile. Le notaire se rapprocha de l'excitation du vieux soldat, lui répondit: — Mais, monsieur Bourguignon, n'y aurait-il pas imprudence à vous de sortir si tôt, votre blessure est loin d'être fermée... La moindre infraction aux prescriptions du médecin pourrait avoir des suites fâcheuses. — Quo me parlez-vous de ma santé! répliqua celui-ci, quand il s'agit d'intérêts et de conséquences! j'irai au château, non pas ce soir, puisque vous craignez que je m'enlève; mais demain matin. Ainsi mon cher monsieur Gonet, c'est chose entendue, venez me prendre ici à midi; je ferai sous les armes et prêt à me mettre en marche avec vous. Gonet savait par expérience qu'il ne gagnerait rien à contrarier les résolutions du grognard. Il lui promit donc d'être exact au rendez-vous; et, d'ailleurs, lui-même avait besoin de faire naître une explication sérieuse entre lui et la comtesse d'Harleville, relativement à sa situation pécuniaire. En homme sage, en fonctionnaire public éclairé, il lui tardait d'approfondir les ressources et les espérances de cette famille naguère si opulente et que le désordre d'une femme coquette et légère avait mise à deux doigts de sa perte. EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. (A continuer.)

Avis important.

Nos abonnés des Etats-Unis et du Haut-Canada sont avertis de payer au plutôt leur abonnement s'ils ne veulent pas que le journal soit discontinué. Après le 15 août prochain, le journal ne sera pas expédié à ceux qui n'auront pas payé. Nos abonnés des campagnes doivent faire attention à la notice sur la première page. Le 1er août, ceux qui n'auront pas payé le semestre écoulé, ne doivent pas être surpris de ne plus recevoir notre feuille.